

**IMMO COLRUYT France**  
Monsieur Bart de Schutter  
Directeur Général

Zone industrielle  
39700 Rochefort sur Nenon

**Besançon, le 20 janvier 2021**

Nos réf. : BB/TR/VD/MC

Objet : ZAC du Pôle Innovia  
Dossier d'enregistrement dans le cadre de la construction d'un entrepôt situé sur la commune de Choisey (39100)

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre demande relative à l'enregistrement de votre projet de construction d'une plateforme logistique sur notre terrain, et qui sollicite notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à l'article R.512-45-4, alinéa 5 du Code de l'Environnement (livre V – titre 1<sup>er</sup> – chapitre II).

Pour votre projet, situé sur la parcelle ZP 144 de la commune de Choisey, nous n'avons pas à l'heure actuelle de souhait précis quant à l'usage qui devra être fait de ce terrain ou du bâtiment. Nous vous rappelons cependant que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation industrielle.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R.512-46-25 et suivants du Code de l'Environnement (livre V – titre 1<sup>er</sup> – chapitre II) et en particulier :

- L'exploitant de l'installation, à la date de la cessation définitive de l'activité, informera le préfet trois mois avant la fermeture du site,
- Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
  - o L'évacuation et l'élimination des produits dangereux,
  - o L'évacuation et l'élimination des déchets du site,
  - o L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
  - o La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.

Tous les documents, rapports, études, relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans seront transmis à la mairie et au préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos salutations les meilleures.

*Cordialement*

**Bernard BLETTON**  
Directeur Général Délégué

Page 1 sur 1

■ **Siège social à Besançon**  
6 rue Louis Garnier  
BP 15113  
25008 BESANCON CEDEX  
Tél 03 81 41 46 50

■ **Site de Lons le Saunier**  
27bis, avenue Camille Prost  
BP 60948  
39009 LONS LE SAUNIER CEDEX  
Tél 03 84 43 48 48

■ **Site de Montbéliard**  
50 avenue Wilson  
BP 11125  
25201 MONTBELIARD CEDEX  
Tél 03 81 99 60 90

■ **Site de Vesoul**  
1 rue Max Devaux  
CS 70017  
70000 VESOUL  
Tél 03 84 76 94 30